

Image not found or type unknown



Rente invalidité prévoyance

Par **Fred10**, le **26/05/2014** à **16:05**

Je suis en pension invalidité 2ème catégorie avec rente prévoyance invalidité par l'assurance collectif.

Rente prévoyance est imposable malgré il est obligatoire de prise en compte à la CAF avec calcul ressource annuel alors c'est contraire code de la sécurité sociale article 341-12 et 341-15.

Merci de votre aide

Fred